

POUILLY INFOS

www.pouilly-en-auxois.fr

Bulletin Municipal de Pouilly-en-Auxois N°39 - MAI 2016



Sommaire

P.1-2	Le mot du maire
P.2	Maison de Santé c'est parti !
P.3-13	Comptes-rendus de conseils
P.14	Conseil municipal Jeune
P.15	École Notre-Dame
P.16	École maternelle
P.17	École primaire
P.18	Collège
P.19	Bibliothèque
P.20	MFR
P.21	Association GPSAS
P.22-23	Infos diverses
P.24-25	Travaux
P.26	Ça s'est passé à Pouilly
P.27	L'État civil - Les Pompiers
P.28	Calendrier et Brèves

Le Mot du Maire

Le printemps est là, signe de renouveau de la nature, nos agents communaux préparent le fleurissement de la commune. Ils préparent aussi un grand changement, le passage au «zéro phytosanitaire», à compter **du 01 janvier 2017, plus de désherbants** ! La commission Espaces verts pilote cette opération. Ce passage au «zéro phyto» va modifier profondément les pratiques d'entretien. Des essais sont déjà en cours dans certains quartiers de la commune, des espaces fleuris le long des trottoirs ont été semés pour permettre de réduire la pousse de «mauvaises herbes». Nous allons devoir admettre des mauvaises herbes ici ou là, mauvaises herbes, rappelons-le, beaucoup moins nocives que les désherbants. Ces mauvaises herbes permettent aussi de nourrir la faune auxiliaire, coccinelles, abeilles, papillons...ces grands amis du jardinier.

Les travaux de réfection de voiries 2016 sont quasi terminés, notre adjoint aux travaux a une nouvelle fois mené cette opération de main de maître, resteront les travaux d'entretien annuel : point à temps etc... Ces travaux de réfection de voiries ont encore été importants cette année. Après plus de 250 000€ d'investissements cumulés pour 2014 et 2015, c'est un investissement d'un peu plus de 110 000€ en 2016, le Conseil Départemental nous subventionnant à hauteur de 30%. Vous pourrez voir le détail des réalisations dans les pages de ce bulletin.

La construction de la Maison de santé est lancée, des informations sont reprises plus loin dans ce numéro.

Comme chaque année à cette époque, la commission finances a planché sur le budget, vous trouverez le détail des chiffres dans les pages suivantes (compte-rendu de conseil). Comme vous le savez, le budget municipal relève du juste équilibre entre les recettes et les dépenses de fonctionnement (le quotidien) et d'investissement (les projets). Cet équilibre a dû être trouvé dans un contexte budgétaire contraint, près de 90 000€ de baisse de dotations depuis fin 2013. Nous tenons malgré tout l'objectif, ne pas augmenter la fiscalité locale qui reste à son niveau de 2008. Nous enregistrons pour l'exercice 2015 un résultat positif de 215 185.38€ (**produit de la différence entre les dépenses réelles et les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice**). C'est au prix d'une gestion rigoureuse que nous y parvenons, chaque service est passé en revue et des mesures correctives sont prises, surtout pour les déficitaires, quand cela est possible bien entendu (organisation du service, tarification adaptée...).

L'élaboration d'un budget, c'est faire des choix, déterminer des priorités, «prévoir» pour faire face à «l'imprévu». Sur ce dernier aspect, nous venons de découvrir qu'il nous faut refaire 40 m² de la toiture de l'église, que l'autre canalisation d'eau potable traversant Pouilly, donne des signes de fatigue et qu'il nous faudra vraisemblablement en précipiter la réfection en 2017 afin que le Conseil Départemental puisse procéder en 2018 à la réfection de la couche de roulement de la traversée de Pouilly.

Les choix budgétaires sont parfois difficiles et provoquent parfois des incompréhensions parmi certains d'entre vous. J'évoque la fermeture définitive de la salle des fêtes, programmée pour tout début juillet 2016. Certes, c'est une page qui se tourne mais les coûts de rénovation, de mise en sécurité et d'accessibilité seraient d'un niveau tel, qu'ils ne seraient pas en rapport avec un service que nous serions en droit d'attendre au vu de l'investissement engagé. J'évoque aussi le report de la création de la salle d'exposition.

Cette période budgétaire a été aussi mise à profit pour analyser le

Suite page 2



Le Mot du maire

patrimoine privé communal : utilité, rapport, coût. Doit-on en rester propriétaire? Doit-on le valoriser : louer, vendre? Une réflexion est menée actuellement sur le devenir du bel immeuble abritant la cure, les domaines ont été sollicités pour en faire l'évaluation. Il devrait en être de même pour le bâtiment situé au-dessus du passage Alais, bâtiment qui se dégrade au fil du temps.

La prochaine rentrée scolaire est déjà à l'ordre du jour, notre adjointe aux affaires scolaires se penche actuellement sur l'organisation des services périscolaires : NAP, services extrascolaires : cantine, garderie. Une grande incertitude plane sur le maintien des six classes à l'école élémentaire, une classe étant en sursis actuellement. Nous attendons avec impatience la décision de l'Académie qui sera connue en juin 2016. Je n'ai pas la compétence pour juger des critères qui présideront à ce choix de fermeture. Je regrette toutefois que ce n'est pas reconnaître les efforts faits par la municipalité pour promouvoir notre école, car c'est un tout! La qualité des activités périscolaires n'est plus à démontrer, notre souci d'adapter régulièrement l'organisation de l'extrascolaire (garderie...) aux besoins des familles, les investissements de sécurité, les investissements d'équipements que nous avons engagés...

Nous restons néanmoins tournés vers l'avenir. Pour preuve, nous travaillons actuellement avec l'Inspection Académique et les Professeurs pour équiper les classes élémentaires et maternelles en matériel informatique (portables, tablettes, ordinateurs de bureau...). C'est près de 10 000€ de budget pour 2016 et nous poursuivrons en 2017, si les acteurs de l'éducation y sont favorables bien sûr.

Un service gratuit va être proposé aux polliens, l'application «Alerte citoyens», **soyez nombreux à y souscrire** à l'aide du bulletin inséré dans ce numéro. C'est un service qui va nous permettre de communiquer avec vous en temps réel, par SMS, par mail : une alerte orange, une alerte canicule, une alerte

sécurité, des travaux dans une rue, des colporteurs pas toujours recommandables.....

Deux sujets restent à l'ordre du jour :

- la commune nouvelle (associations de communes), je ne reviendrai pas sur les avantages de cette association et je suis convaincu, à l'instar des fusions de communautés de communes, que nous serons contraints de le faire à un moment donné. Quatre maires y étaient favorables (Chailly, Thoisy, Pouilly et Civry). Les possibilités s'amenuisent après le refus du conseil municipal de Thoisy le Désert privant ainsi Chailly sur Armançon de pouvoir le faire, vu l'absence de frontières contiguës avec Pouilly. Une association est encore possible : Civry et Pouilly ! Affaire à suivre ?

- L'installation de la vidéo-protection, ce dossier n'est pas abandonné, nous attendons simplement la décision de la commission nationale d'attribution sur la subvention FIPD (fonds interministériel pour la prévention de la délinquance) qui doit se réunir fin mai/début juin.

Pour ce qui concerne la commission sports, fêtes et cérémonies, elle prépare la fête patronale que la commune souhaite promouvoir (plus de perception de droits de place pour les forains, réflexion sur une animation...), l'organisation des festivités du 14 juillet où le vide-greniers côtoiera la foire mensuelle (le calendrier étant commun cette année), l'accueil des 3 à 4000 cyclotouristes le 31 juillet avec les animations qui vont avec, près du Centre Bourg et cela en partenariat avec les associations locales.

Pour terminer, je souhaite une très bonne installation à la Maison Familiale et Rurale de l'Auxois Morvan qui investit une partie des anciens locaux de l'EHPAD, les jeunes étudiants en BTS agricole seront à Pouilly pour la rentrée scolaire 2016.

Bien à vous.

Bernard MILLOIR
Maire

Construction de la Maison de Santé ... C'est parti !

Ce projet élaboré conjointement par le Groupement des Professionnels de Santé et la Commune, va enfin voir le jour et ce, après quelques années de gestation.

La Maison de santé va conforter l'avenir de la santé du territoire mais aussi renforcer son attractivité.

C'est une opération de 2 100 000€ ht, hors imprévus, hors aménagements des cabinets dentaires.

Comment va-t-elle être financée ?

La commune va bénéficier de l'aide des partenaires : Conseil Départemental, Conseil Régional, l'Europe avec le FEADER et l'État avec la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux et le FNADT (Fonds National d'Aide aux Territoires). Ces aides devraient correspondre à près de 55% du montant de l'opération, si bien sûr, nous obtenons les montants sollicités, deux attributions restent en attente de décision (FEADER et DETR 2^{ème} tranche).

La commune a donc contracté un premier emprunt de 1 000 000€, lorsque nous aurons l'ensemble des réponses de

nos partenaires, nous verrons si cet emprunt suffit.

L'annuité d'emprunt sera couverte par le loyer des professionnels qui vont y travailler, cet investissement ne pèsera pratiquement pas sur les finances communales.

Les professionnels de santé qui vont l'investir :

- Cinq infirmières, deux orthophonistes, une sage-femme, un pédicure podologue, un kinésithérapeute avec une configuration permettant l'installation d'un second kiné, un ostéopathe, un podo-orthésiste, un dentiste avec une configuration permettant l'installation d'un second dentiste, trois médecins généralistes, le laboratoire d'analyses, une psychomotricienne, un orthopédiste orthésiste, une psychologue clinicienne.

Le chantier va durer neuf mois, l'ouverture de la Maison de Santé devrait donc intervenir en avril/mai 2017.

Des informations vous seront données au fur et à mesure de l'avancée de l'opération.

Séance ordinaire du lundi 18 janvier 2016 à 20h00

Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Monique GARNIER, Mme Karine BASSARD, Mme Annick RADIGON, M. René DESSEREE, M. Stéphane ROUX (adjoints), Mme Jeanine BERTHELOT, M. Christian CLEMENT, M. Yves COURTOT, M. Gérard CUROT, Mme Claire DURANTE, Mme Nicole FILLON, Mme Evelyne GAILLOT, M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY, Mme Annie HENNEAU, Mme Marie-Hélène MAILLARD, M. Yohann MORTIER et M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)
Absents excusés : M. Maxime SAGETTE (procuration à Karine BASSARD)

Secrétaire de séance : Karine Bassard

Le procès-verbal du précédent Conseil Municipal du 8 décembre est approuvé à l'unanimité.

1. Maison de Santé Pluridisciplinaire : Convention d'engagement

Jusqu'à présent, un accord de principe avait suffi pour la préparation du dossier. Pour que les dossiers de demande de subvention soient finalisés, il est désormais indispensable d'avoir un engagement ferme de la part des professionnels de santé nécessitant d'établir un tarif de location mensuelle.

Ce tarif mensuel de location est proposé à 10€ mensuel du m², tarif basé sur une estimation raisonnable du niveau de subvention qui pourrait être accordé et en prenant en compte un emprunt de 1 400.000€ sur 25 ans.

Il est prévu dans la convention une clause de révision à la baisse du loyer si les montants de subventions accordés sont plus importants.

Après lecture de la convention d'engagement, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de convention d'engagement à faire signer aux professionnels de santé et laisse toute latitude au maire pour engager la négociation.

2. Travaux de voirie 2016 : Adhésion au groupement de commandes

Suite à l'accord qui a été trouvé avec l'entreprise Rougeot concernant le groupement de commandes coordonné par la Communauté de communes, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes.

3. Convention Conseil Départemental

La convention de sollicitation des services départementaux en matière de voirie est arrivée à échéance. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renouveler cette convention.

4. Chapelle Notre Dame Trouvée

Lors du Conseil Municipal du 8 décembre 2015, le cabinet Leynet-Buri avait été retenu. Comme il se doit et avant de notifier le marché, les architectes non retenus ont été informés. Deux architectes contestent le choix fait.

Compte tenu de la situation et du recours de l'un des architectes, M. le Maire propose au Conseil Municipal d'annuler l'opération et de relancer une consultation «ouverte».

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

5. Affaires diverses

Circulation et stationnement des cars scolaires au collège

Le Conseil départemental propose un projet de modification du stationnement des cars scolaires au collège. La mise en œuvre de ce projet implique la modification du parcellaire cadastral car cette parcelle appartient à la Communauté de Communes.

M. le Maire rappelle qu'en 2009, des travaux d'aménagement à hauteur de 9.000 € avaient déjà été faits par la Commune. Les travaux proposés impliqueraient un reste à charge pour la Commune de 30.000€.

M. le Maire propose de rencontrer à nouveau les services du Conseil Départemental. Le Conseil Municipal ne souhaite pas prévoir une dépense de 30.000€ sur une opération qu'il estime ne pas être de sa compétence. De plus, les subventions auxquelles la Commune pourrait avoir droit ayant déjà été sollicitées pour les travaux de voirie 2016.

Réflexion sur le devenir de la salle des fêtes

L'exploitation de la salle des fêtes occasionne de plus en plus de difficultés (parquet, sanitaires, revêtements muraux, manque d'isolation, accessibilité, ...). Problématique de sécurité etc. Les travaux d'accessibilité sont estimés à environ 200.000 € auxquels il faudrait ajouter 6 à 700.000€ de rénovation.

L'idée est d'étudier très rapidement un transfert vers la salle polyvalente.

Sécurité dans les écoles publiques

Suite aux tragiques événements du 13 novembre, la Préfecture a fait parvenir un courrier indiquant que les écoles rurales pourraient être la cible d'agressions terroristes.

Des exercices d'évacuation ont eu lieu la semaine dernière.

Compte-rendu

Séance ordinaire du lundi 18 janvier 2016 à 20h00 (suite)

Il est nécessaire de renforcer la sécurité des écoles.

L'école primaire a été sécurisée en 2015, il faut désormais sécuriser l'école maternelle (protection périphérique et contrôle d'accès). Un devis d'un montant de 20.000€ a été présenté par l'entreprise Dejou (qui avait déjà fait l'école primaire). Ce devis est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Les travaux seront effectués pendant les vacances de Printemps.

Vente de divers matériels

Divers objets dont la commune n'a plus besoin peuvent être vendus.

Il s'agit de :

Deux anciens mâts du tennis : proposition de reprise pour 250€.

L'arroseur le l'ancien terrain de foot : proposition de reprise pour 400€.

L'ancien appareil à peinture : proposition de reprise pour 500€.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de répondre favorablement à ces offres.

Location presbytère

M. le Maire a visité le 12 janvier le presbytère avec Eric Piesvaux qui a pris les mesures nécessaires.

Un loyer pourra être mis en place au 01/04/16 avec l'association diocésaine.

Points Apports Volontaires

La Communauté de Communes met en place une opération de renouvellement ou de complément du parc de points d'apports volontaires.

Les demandes seront étudiées lors de la prochaine réunion de la commission environnement.

Bâtiment passage Alais

Le bâtiment situé au-dessus du passage Alais se dégrade. M. le Maire se pose la question du devenir de ce bâtiment. L'idée serait de vendre si quelqu'un était intéressé. Toutefois, des frais de notaire et de géomètre seraient à prévoir en cas de vente.

La solution la moins onéreuse pourrait être de l'abattre et d'en faire une terrasse.

Ce dossier sera étudié lors de la prochaine réunion de la commission travaux.

Information cimetière

Ce travail a été confié à Christian Clément.

La procédure de reprise des sépultures abandonnées a été engagée. 57 tombes sont cassées ou abîmées. Un ossuaire sera créé. C'est un processus long, au moins trois ans.

Parc de jeux

Jusqu'au changement d'horaire qui interviendra fin mars, le parc du Bassin est en horaires «hiver». Il est ouvert de 10 h à 18 h, les mercredis, samedis et dimanches ainsi que pendant les vacances scolaires. Ces ouvertures permettront d'alléger la gestion communale et les coûts en découlant.

Marché alimentaire du vendredi

Compte tenu de la désaffection des commerçants et des clients, le marché se tiendra désormais sur la place de la Libération, sans interdiction de stationner et en laissant libre la circulation.

Accessibilité

Le dossier Accessibilité a été accepté.

La commune dispose de deux périodes de trois ans pour mettre en œuvre cet agenda d'accessibilité programmée.

NAP

Une convention est signée avec l'association Judo à compter du 1er janvier 2016.

Cette convention est signée à l'unanimité du Conseil Municipal.

Remerciements

La Prévention Routière remercie la Commune pour la subvention de 250€ qui lui a été accordée.

La séance est levée à 21h45

Séance ordinaire du mardi 9 février 2016 à 19h00

Présents : M. Bernard MILLOIR (mairie), Mme Monique GARNIER, Mme Karine BASSARD, Mme Annick RADIGON, M. René DESSEREE, M. Stéphane ROUX (adjoints), M. Christian CLEMENT, M. Yves COURTOT, M. Gérard CUROT, Mme Nicole FILLON, Mme Evelyne GAILLOT, M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY, Mme Annie HENNEAU, Mme Marie-Hélène MAILLARD, M. Yohann MORTIER et M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)
Absents excusés : M. Maxime SAGETTE (procuration à Stéphane ROUX), Mme Claire DURANTE (procuration à Nicole FILLON), Mme Jeanine BERTHELOT, (procuration à Annie HENNEAU),

Secrétaire de séance : Karine Bassard

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le père de Mr Paul Durante, agent communal, est décédé. Les obsèques se dérouleront samedi 13 février à 14h30 en l'église Saint-Siméon de Bressieux (Isère).

Le procès-verbal du précédent Conseil Municipal du 18 janvier est approuvé à l'unanimité.

1. Maison de Santé Pluridisciplinaire

Suite au Conseil Municipal du 18 janvier, M. le Maire rappelle qu'il avait été mandaté par le Conseil Municipal pour mener la négociation avec les professionnels de santé pour la détermination du prix au mètre carré.

Le prix de 10€ maxi au m² a été refusé par la quasi-totalité des professionnels de santé. Ce prix avait été calculé sur la base d'un financement prévisionnel très prudent.

Pour que le dossier puisse aboutir, M. le Maire a revu l'ensemble des données.

L'estimation du coût des travaux a été revue à la baisse compte tenu des dernières données connues, inférieures au chiffrage estimé d'origine. Du côté des recettes, les subventions accordées en 2016 sont plus favorables par rapport aux premières estimations.

Cet ensemble de données a permis de mieux ajuster le montant de l'emprunt qu'il y aura à faire.

M. le Maire a ainsi pu proposer un montant de loyer mensuel de 8€ le m² et qui ne remet pas en cause l'équilibre financier de l'opération.

La quasi-totalité des professionnels de santé (19 professionnels) a signé l'accord d'engagement ferme pour intégrer la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Il est maintenant possible de s'engager dans la construction de la MSP, le calendrier prévisionnel étant le suivant :

16 février : Réunion de la commission d'appels d'offres

17 février : Conseil Municipal pour délibérer sur le choix des entreprises

Fin mai : démarrage du chantier

Fin juin : début effectif des travaux

Fin avril/mi-mai 2017 : livraison de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

2. Création d'un budget annexe pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire

Il avait été envisagé de créer un budget annexe pour permettre d'isoler la comptabilité de la MSP mais pour des problématiques d'assujettissement de TVA, ce ne sera pas possible.

En revanche, un service sera créé dans le budget communal ce qui permettra d'analyser les dépenses et les recettes de la maison de santé tant en investissement qu'en fonctionnement.

3. Modifications des statuts du SICECO

Lors de sa séance du 16 décembre, le SICECO a adopté une modification de ses statuts.

Cette révision a deux objectifs :

- Étendre le champ des activités du Syndicat, en le dotant de nouvelles compétences et de services complémentaires
- Permettre aux Etablissements publics de Coopération Intercommunales à fiscalité propre d'adhérer au Syndicat.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces modifications de statuts.

4. Désignation de délégués au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Bien que le Conseil Municipal ait émis un avis défavorable sur la création de ce syndicat, un arrêté préfectoral en date du 29/12/2015 a créé ce syndicat.

Il faut donc désigner les délégués au syndicat (un titulaire et un suppléant).

M. le Maire propose sa candidature au poste de titulaire et celle d'Yves Courtot en tant que suppléant.

Puisqu'il n'y a pas d'autres candidatures, le Conseil Municipal décide de ne pas organiser le vote à bulletin secret.

M. le Maire et Yves Courtot sont élus à l'unanimité.

5. Ancien EHPAD

Pour couper court aux rumeurs concernant le devenir de l'ancien EHPAD, M. le Maire informe le Conseil Municipal des contacts qu'il a eus avec la Maison Familiale et Rurale.

La MFR cherchant des locaux sur le secteur de Pouilly en Auxois pour y créer une antenne de la MFR de Liernais, il l'a orientée vers les locaux de l'ancien EHPAD.

Compte-rendu

Séance ordinaire du mardi 9 février 2016 à 19h00 (suite)

L'objectif de la MFR est d'intégrer les locaux progressivement dans le temps. En septembre 2016, il devrait y avoir 2 groupes en alternance pour un total d'environ 50 élèves en formation BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole.

6. Affaires diverses

NAP

Transformation de la convention de prestations de services du judo en convention avec l'association pollienne de judo

Décisions du Maire

Rachat des barrières du chantier de démolition du Foirail

Après déconstruction, découverte de matériaux amiantés dans les réseaux enterrés. En attente de l'intervention de l'entreprise AGTD.

Modification du statut juridique de la SA BRANDON qui devient SAS BRANDON ARCHITECTURE

Fermeture d'une classe en élémentaire ?

M. Velten (inspecteur académique) a eu de nombreux échanges avec M. le Maire. L'école primaire de Pouilly est placée en « fermeture à revoir ». La situation sera étudiée en juin en fonction du nombre d'élèves inscrits. Il ne manquerait que quelques élèves pour maintenir cette classe.

M. le Maire insiste sur le fait que cette décision serait très dommageable pour Pouilly.

Calendrier

Lundi 22 février à 19 heures se tiendra une manifestation à laquelle seront conviés les nouveaux arrivants, les associations ayant participé au Téléthon. A cette occasion seront également remis les prix du concours des illuminations et les cartes d'électeurs pour les nouveaux votants.

La séance est levée à 19h50

Séance ordinaire du mardi 17 février 2016 à 18h30

Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Monique GARNIER, Mme Karine BASSARD (adjoints), M. Christian CLEMENT, M. Gérard CUROT, Mme Claire DURANTE, Mme Nicole FILLON, Mme Evelyne GAILLOT, M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY, Mme Annie HENNEAU, Mme Marie-Hélène MAILLARD, M. Yohann MORTIER et M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)
Absents excusés : Mme Annick RADIGON (procuration à Monique GARNIER), M. René DESSEREE (procuration à Yohann MORTIER), M. Stéphane ROUX (procuration à Karine BASSARD), M. Yves COURTOT (procuration à Bernard MILLOIR), Mme Jeanine BERTHELOT, (procuration à Annie HENNEAU), M. Maxime SAGETTE.

Secrétaire de séance : Karine Bassard

1. Choix des entreprises pour la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

Après analyse des offres et négociation pour les lots n° 01 – 03 – 07 – 11 – 12 et 13, la Commission d'appel d'offres réunie le 16 février 2016 propose de retenir les offres suivantes :

- **n° 01 – Terrassement/VRD/Aménagements extérieurs**
SARL GIBOULOT Bernard – 13, avenue Georges Besse – 21320 CREANCEY
Montant de l'offre : 141 000,00 € HT
- **Lot n° 02 – Gros œuvre**
Entreprise DEBLANGEY – Z.I. Terreau Brenot – 21210 SAULIEU
Montant de l'offre : 437 671,90 € HT
- **Lot n° 03 – Charpente bois/Couverture et bardage zinc**
Entreprise IS-COUCOURET ZINGUERIE – Z.I. rue du Triage – 21120 IS-SUR-TILLE
Montant de l'offre : 119 000,00 € HT
- **Lot n° 04 – Étanchéité de terrasse**
Entreprise SOPREMA – 5, impasse Edouard Belin – 21300 CHENOVE
Montant de l'offre : 49 185,88 € HT
- **Lot n° 05 – Menuiseries extérieures aluminium/Serrurerie**
SARL ACREM METAL – 8, rue Nourissat – 21000 DIJON
Montant de l'offre : 172 057,00 € HT
- **Lot n° 06 – Plâtrerie/Isolation**

Séance ordinaire du mardi 17 février 2016 à 18h30 (suite)

SAS NOIREAUT - Avenue de la Gare – Layer – 21910 SAULON-LA-CHAPELLE

Montant de l'offre : 91 596,68 € HT

• **Lot n° 07 – Menuiseries bois intérieures/Signalétiques**

SARL PACOTTE ET MIGNOTTE – 23, rue Champeau – 21000 DIJON

Montant de l'offre : 66 000,00 € HT

• **Lot n° 08 – Revêtements de sols et murs**

SARL PASCUAL – 6, rue des Artisans – 21800 QUETIGNY

Montant de l'offre : 60 917,89 € HT

• **Lot n° 09 – Faux plafonds démontables**

Entreprise C2P - 2 bis, avenue de l'Europe – BP 70 – 21604 LONGVIC CEDEX

Montant de l'offre : 23 101,90 € HT

• **Lot n° 10 – Peinture/Revêtements muraux**

Entreprise BONGLET SA – 18, rue Champeau – 21000 DIJON

Montant de l'offre : 42 109,30 € HT

• **Lot n° 11 – Ascenseurs**

Entreprise KONE SA – 23/25, rue René Coty – 21000 DIJON

Montant de l'offre : 19 000,00 € HT

• **Lot n° 12 – Électricité/Courants faibles et forts**

SAS DESCHAMPS – 24, rue Sergent Stéphane Mazeau – 21320 POUILLY-EN-AUXOIS

Montant de l'offre : 158 000,00 € HT

• **Lot n° 13 – Plomberie sanitaire/CVC**

SAS ESPACE COUVERTURE – 6, rue des Ecugnières – 21390 PRECY-SOUS-THIL

Montant de l'offre : 302 624,40 € HT

• **Lot n° 14 – Captage/Forage**

Entreprise MANNFOR – 34, Le Magny – 70270 FRESSE

Montant de l'offre : 33 470,00 € HT

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ces propositions et décide de retenir les entreprises sélectionnées par la Commission d'Appel d'Offres.

M. le Maire présente ensuite un plan de financement avec les données connues à ce jour.

2. Affaires diverses

Fête du Bœuf

Suite à la demande de l'Association pour la Promotion des Animaux de Boucherie de Haute Qualité, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de lui octroyer une subvention de 300€ pour l'organisation de la Fête du Bœuf qui se tiendra à Pouilly le 23 avril 2016.

Servitude ERDF

Par convention sous signature privée en date du 23 septembre 2014, il a été consenti une servitude au profit d'ERDF par l'Association Foncière de Pouilly-en-Auxois sur la parcelle ZA n°29.

Suite à la dissolution de l'Association Foncière de Pouilly-en-Auxois, cette parcelle est devenue propriété de la commune de Pouilly.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'acte authentique régularisant la convention de servitude.

Calendrier

L'association Arc en Ciel Pollien organise un thé dansant le dimanche 21 février à partir de 15 heures à la salle des fêtes.

La séance est levée à 19h15

Compte-rendu

Séance ordinaire du lundi 4 avril 2016 à 19h00

Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Monique GARNIER, Mme Karine BASSARD, Mme Annick RADIGON, M. René DESSEREE, M. Stéphane ROUX (adjoints), M. Christian CLEMENT, M. Yves COURTOT, M. Gérard CUROT, Mme Claire DURANTE, Mme Nicole FILLON, M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY, Mme Annie HENNEAU, Mme Marie-Hélène MAILLARD, M. Yohann MORTIER et M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)

Absents excusés : M. Maxime SAGETTE (procuration à Bernard Milloir), Mme Jeanine BERTHELOT (procuration à Annie Henneau), Mme Evelyne GAILLOT (procuration à Karine Bassard)

Secrétaire de séance : Karine Bassard

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux des 09/02 et 17/02 sont approuvés à l'unanimité.

1. COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, les comptes administratifs présentés par Monsieur le Maire et se décomposant de la manière suivante :

Budget principal

La section de fonctionnement présente un excédent de 302.585,00 €
 La section d'investissement présente un déficit de 435.734,56 €
 Soit un déficit global de 133.149,56 €

Budgets annexes

Distribution d'eau potable

La section de fonctionnement présente un excédent de 116.763,99 €
 La section d'investissement présente un excédent de 92.083,83 €
 Soit un excédent global de 208.847,82 €

Assainissement

La section de fonctionnement présente un excédent de 46.944,33 €
 La section d'investissement présente un déficit de 289.593,75 €
 Soit un déficit global de 242.649,42 €

Les trois comptes administratifs sont identiques aux comptes de gestion établis par la perception.

2. BUDGET PRIMITIF 2016 (BUDGET COMMUNAL)

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2016.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	1.060.134,44 €	Excédent antérieur reporté	56.300,44 €
Charges de personnel	447.750,00 €	Atténuation de charges	6.000,00 €
Atténuation de produits	12.000,00 €	Opérations d'ordre entre section	100.400,00 €
Opérations d'ordre entre section	91.000,00 €	Produits des services	83.040,00 €
Autres charges de gestion courante	211.955,00	Impôts et taxes	1.122.311,00 €
Charges financières	43.000,00 €	Dotations et participations	465.588,00 €
Charges exceptionnelles	1.000,00 €	Autres produits de gestion courante	22.000,00 €
		Produits exceptionnels	11.200,00 €
Total des dépenses	1.866.839,44 €	Total des recettes	1.866.839,44 €

Séance ordinaire du lundi 4 avril 2016 à 19h00 (suite)

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Déficit d'investissement reporté	435.734,56 €	Emprunt	1.260.000,00 €
Capital des emprunts	149.500,00 €	Taxe locale d'équipement	5.000,00 €
Etude PLU	35.000,00 €	FCTVA	165.000,00 €
Travaux voirie 2016	168.450,00 €	Subventions Etat et établissements nationaux	
Vidéo protection	90.000,00 €	Notre Dame Trouvée	114.000,00 €
Aménagement centre bourg	201.950,00 €	DETR Maison de Santé	400.000,00 €
Travaux de bâtiments communaux		DETR Tennis couvert	70.000,00 €
Notre Dame Trouvée	180.000,00 €	Fédération de Tennis	12.000,00 €
Maison de santé	1.700.000,00 €	FNADT	120.000,00 €
Tennis couvert	21.000,00 €	Europe	200.000,00 €
Amgt ancien bât services techniques	36.000,00 €	FIPD	60.000,00 €
Travaux d'accessibilité	100.000,00 €	Subvention Région	
Salle polyvalente	25.000,00 €	Tennis couvert	50.000,00 €
Travaux écoles (clôture, portes,...)	67.000,00 €	Maison de Santé	150.000,00 €
Matériel - Mobilier - Informatique		Subventions Département	
Informatique	8.000,00 €	Maison de santé	250.000,00 €
Autres immobilisations	5.000,00 €	Travaux de voirie	30.000,00 €
Matériel roulant (balayeuse, véhicule)	65.000,00 €	Tennis couvert	72.000,00 €
Intégration vente matériel	65.000,00 €	Ancien bât services techniques	21.350,00 €
		Reprise véhicule Crafter	20.000,00 €
		Amortissement trx SICECO 2009 à 2012	17.000,00 €
		Excédent de fonctionnement reporté	246.284,56 €
Total des dépenses	3.262.634,56 €	Total des recettes	3.262.634,56 €

TAXES LOCALES DIRECTES

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir comme suit, le taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour l'année 2016 :

- Taxe d'habitation 16,23 %
- Taxe foncière (bâti) 26,26 %
- Taxe foncière (non bâti) 46,89 %
- CFE 15,80 %

Le maire rappelle que ces taxes locales communales n'ont pas évolué depuis 2008.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Un accord de principe pour un montant de 2.500 € avait été donné.

Par 18 voix pour et 1 abstention (Gilles Gaudin de Saint Rémy), un budget de 2.500 € est accordé au Conseil Municipal Jeunes.

3. SUBVENTIONS 2016

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des dossiers de demande de subventions présentées par les associations, vote à l'unanimité des membres présents (19 voix) les subventions suivantes aux diverses associations.

Associations à caractère social		Associations culturelles	
A.D.M.R.	600 €	A.D.A.M. (Asso. Dvt Action Musicale)	10.500,00 €
Amicale donneurs de sang	460 €	Harmonie	4.600,00 €
Maisons de parents en Bourgogne	460 €	Groupe Vocal Divertimento	460,00 €
Amicale Foyer logement « les Myosotis »	400 €	AlternArtAuxois Production	600,00 €
Téléthon	500 €	Comité jumelage Pouilly-Lenningen	500,00 €
Téléthon (origine don commerçant)	100 €	Amis de la bibliothèque	274,00 €
J.A.L.M.A.V.	400 €	Rallye Val d'Auxois	150,00 €
Restos du cœur	400 €	Passé Montagnes	150,00 €
Secours catholique	400 €		
Secours populaire	160 €		

Séance ordinaire du lundi 4 avril 2016 à 19h00 (suite)

5. AFFAIRES DIVERSES

* Entretien des bornes d'incendie

La Commune dispose d'une quarantaine de bornes d'incendie, qui nécessitent un entretien régulier. La SAUR nous propose une assistance technique de base qui comprend la vérification du bon fonctionnement et une manœuvre au moins annuelle, le maintien en bon état de fonctionnement, de conservation et d'aspect et la mesure du débit et de la pression tous les 3 ans au prix d'environ 1.800 € par an pour notre commune.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de souscrire à ce contrat auprès de la SAUR.

* Fermeture de la salle des fêtes

La fermeture de la salle des fêtes a déjà été évoquée lors du Conseil Municipal du 18 janvier 2016.

Le 1er mars 2016, le SDIS a inspecté la salle des fêtes et a fortement déconseillé à M. le Maire de poursuivre l'exploitation de cette salle.

Pour exploiter cette salle, il faudrait la classer en ERP (Etablissement Recevant du Public) et faire d'importants travaux d'accessibilité, de sécurité ce qui nécessairement engendrerait une rénovation globale. Ces différents travaux sont estimés entre 700 000 et 900 000 €. Le maire indique qu'avec un tel investissement, nous pourrions bénéficier d'une salle de spectacle digne de ce nom.

Toutefois et compte tenu des contraintes budgétaires auxquelles les collectivités doivent faire face, la salle des fêtes sera définitivement fermée à partir du 3 juillet 2016.

Des négociations sont en cours avec les autres communes du canton pour trouver une solution de repli aux associations qui utilisent la salle des fêtes (cinéma, danse, ...)

* Expertises assurances

Le cabinet AC Expert réalisera une expertise sur les différents contrats de la commune pour la somme de 4.500 € HT.

Pour information, les dépenses d'assurances s'élèvent à 65.000 € HT par an.

* Droits de place

Un droit de place est actuellement perçu pour la foire mensuelle, le marché hebdomadaire et la foire patronale. Ce droit de place nécessite de mobiliser un régisseur.

Les recettes générées ne couvrent pas les frais occasionnés.

M. le Maire propose de supprimer les droits de place et de mettre en place une pré-signalisation permanente.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte d'accorder cette gratuité.

* Evolution du service garderie scolaire à la rentrée 2016

Pour donner plus de souplesse aux parents d'élèves, M. le Maire propose d'élargir les horaires de la garderie de 12h05 à 12h30 maxi. Les conditions tarifaires (gratuité) restent inchangées.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'élargir les horaires de garderie.

* Loyer presbytère

Il s'agit de réfléchir à ce bâtiment communal occupé gratuitement depuis de nombreuses années par l'association diocésaine. La commune en supporte les frais d'entretien.

La surface est d'environ 225 m², ce qui impliquerait un loyer mensuel se situant entre 1.500 et 2.000 €.

Ce sujet sera à nouveau abordé lors d'un prochain conseil municipal. Le Maire propose de rencontrer l'abbé Hache pour lui exposer la situation car il ne paraît pas envisageable de faire supporter un tel loyer à l'Association Diocésaine. La réflexion pourrait porter sur la vente de cet immeuble.

* Salle d'exposition

La commune avait projeté de créer une salle d'exposition dans l'ancienne salle des pompes située rue du Docteur Chauveau. Sa superficie est d'environ 55 m².

Le CAUE est intervenu en support sur ce dossier et après étude il apparaît qu'afin de mettre cette salle aux normes en vigueur, le total des travaux serait d'environ 140.000 €.

Ce projet n'est pas réalisable pour le moment, la commune devant faire face à d'autres priorités.

* Avenant au traité d'affermage

2 postes de relevage ont dû être installés Rue Notre Dame et rue de la coopérative afin de les inclure dans l'assainissement collectif. Ceci induit un coût annuel supplémentaire de 5.666 € par an.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la signature de cet avenant au traité d'affermage.

* Système Alerte Citoyens

Alerte Citoyen est un service de communication adapté aux besoins des collectivités locales. Il permet d'envoyer des SMS, messages vocaux et email aux citoyens qui se seront préalablement inscrits.

Séance ordinaire du lundi 4 avril 2016 à 19h00 (fin)

C'est un système qui permet de cibler les quartiers pour lesquels les informations sont transmises (par exemple travaux de voirie), ou qui permet d'informer l'ensemble des habitants inscrits de la commune (par exemple alerte orange). La commune de Pouilly a décidé d'adhérer à ce service et un bulletin d'adhésion sera distribué aux habitants dans les prochaines semaines. Il est à noter que ce service est gratuit pour les habitants.

* Achat camion

Lors du budget, il a été prévu l'achat d'un camion en remplacement du Volkswagen Crafter mis en service en 2008 avec un kilométrage de 70.000 kilomètres.
Le Conseil Municipal choisit l'offre d'achat et de reprise de la société Volkswagen.

* Evacuation eaux pluviales rue Pasteur

Lors de fortes pluies, on note des soucis d'évacuation de l'eau.
Des études ont été faites, des passages de caméras ont été effectués.
L'objectif est d'augmenter la capacité d'évacuation.
Une consultation sera lancée pour effectuer les travaux nécessaires.

* Cimetière

L'étude de la reprise des tombes a déjà commencé.
Prenant en compte la complexité de ce dossier, M. le Maire va le confier à la société Elabor qui a de nombreuses références en la matière.

* Agenda

M. le Maire rappelle la cérémonie en hommage aux victimes de la déportation, le dimanche 24 avril à 11 heures au Monument aux Morts.
Il n'y aura pas d'office religieux lors de la cérémonie du 8 mai à Pouilly, un office étant célébré à 11h15 au Pôle Agricole en hommage aux bénévoles du Secours Catholique qui recevra le Père Gilbert.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Séance ordinaire du mercredi 27 avril 2016 à 18h00

Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Monique GARNIER, Mme Karine BASSARD, Mme Annick RADIGON, M. René DESSEREE, M. Stéphane ROUX (adjoints), M. Christian CLEMENT, M. Yves COURTOT, M. Gérard CUROT, Mme Nicole FILLON, M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY, Mme Annie HENNEAU, M. Yohann MORTIER et M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)

Absents excusés : M. Maxime SAGETTE (procuration à Bernard MILLOIR), Mme Jeanine BERTHELOT (procuration à Annie HENNEAU), Mme Marie-Hélène MAILLARD (procuration à René DESSEREE), Mme Claire DURANTE (procuration à Nicole FILLON)

Secrétaire de séance : Karine Bassard

1. Emprunt Maison de Santé Pluridisciplinaire

Les travaux démarreront fin mai comme il faudra rapidement payer les premières factures, les acomptes, Il est maintenant nécessaire de contracter sans tarder un emprunt puisque les subventions nous seront versées qu'en fin d'opération.
M. le Maire a rencontré différents organismes financiers pour un emprunt de 1 Million d'Euros sur une durée de 25 ans avec un différé de remboursement de 2 ans, ainsi qu'une ligne de trésorerie.
La Caisse d'Epargne a présenté la meilleure proposition avec un taux fixe de 1,76%.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de contracter cet emprunt aux conditions précitées.

2. Subvention FAEDER Maison de Santé Pluridisciplinaire

Pour la MSP, la commune de Pouilly peut prétendre à une subvention se situant entre 190.000 et 260.000 €. Le montant de la subvention qui pourrait nous être octroyée variera suivant différents critères, entre autres en fonction du niveau des performances énergétiques.
A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de demander une subvention de 260.000€ au FAEDER.

3. Dossier unique

M. le Maire rappelle que dans chaque collectivité, le Code du Travail impose de réaliser l'évaluation des risques professionnels. Il convient de recenser les dangers et noter les risques auxquels sont soumis les agents, de hiérarchiser les risques inhérents à l'activité de travail des agents et de proposer des mesures de nature à améliorer les conditions de travail.
L'objectif est de limiter la survenue des accidents du travail et des maladies professionnelles.
A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la mise en place de ce document unique et nommera ultérieurement un référent.

Séance ordinaire du mercredi 27 avril 2016 à 18h00 (fin)

4. Eaux pluviales Rue Pasteur

Un état des lieux du réseau a été fait (nettoyage, passage caméra...), il est nécessaire d'augmenter le diamètre du tuyau d'évacuation pour se préserver, autant que faire se peut, des surcharges de réseau lors des fortes pluies. Il est nécessaire de reprendre une partie du réseau si situant du pâti de Velard jusqu'à l'angle de la rue du Gal de Gaulle.

Une consultation des entreprises a été faite, 4 propositions ont été reçues. La meilleure proposition a été faite par l'entreprise Giboulot pour un prix de 33.060 € HT.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette offre.

Les travaux seront réalisés courant mai.

5. Affaires diverses

• Précisions budgétaires

Lors de la présentation du budget 2016, nous avons estimé le montant des dotations de l'Etat, ces montants sont désormais connus :

La DGF sera de 246.454 € (estimée à 260.000€)

La DSR sera de 99.928 € (estimée à 105.000€)

Les droits de mutation seront de 53.577,20 € (estimés à 28.000 €)

Comme nous avons été prudents dans nos estimations, la prise en compte de ces modifications ne remet pas en cause l'équilibre budgétaire.

• Vidéoprotection

Le dossier de demande de FIPD sera revu par la commission nationale d'attribution au début du mois de juin.

Les entreprises ont accepté de proroger leur offre jusqu'au 30/06/16 pour nous permettre de prendre une décision en toute connaissance de cause.

• Presbytère

L'association diocésaine est d'accord sur le principe du paiement d'un loyer mais la somme de 1.500 € mensuelle est trop élevée.

M. le Maire a pris contact avec l'abbé Hache, et a évoqué avec lui la possibilité de vendre l'immeuble, ce qui impliquera un relogement. Lorsque le montant de la vente sera connu, l'association diocésaine sera contactée prioritairement.

M. le Maire va contacter les Domaines pour demander une estimation du bâtiment.

• Organisation de la cérémonie du 8 mai

10h30 : Commémoration au Monument aux morts

11h : Vin d'honneur

• Secours catholique

Les Conseillers Municipaux sont invités aux festivités organisées par le Secours Catholique à l'occasion de leur 70ème anniversaire les 7 et 8 mai.

• Joli mois de l'Europe

M. le Maire informe les Conseillers Municipaux du courrier de Mme Desbois, représentant l'UCBRP, concernant le «joli mois de l'Europe» qui se déroule en mai en collaboration avec les commerçants locaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Conseil municipal jeunes - CMJ

Au cours de la première réunion qui s'est tenue le 8 janvier, le Conseil Municipal des Jeunes a élu son maire, **Pierre Schroth**.

Ensuite, les adjoints ont été élus :

Justine Hébert : commission culture

Membres de la commission «Culture» :
Martin, Julie, Kelvin, Ruby

Bohémond Barrillot : commission environnement

Membres de la commission «Environnement» :
Julie, Nora, Marion, Anthonin, Lucie

Lylou Caillot : commission social

Membres de la commission «Social» :
Julie, Florian, Nora, Julien, Ruby

Ynola Caillot commission sport

Membres de la commission «Sport» :
Mahé, Mathys, Florian, Kelvin, Nora, Lylou, Julien, Anthonin

La deuxième réunion qui a eu lieu le 11 mars a permis de déterminer les projets qui seront prioritaires.

Sport :

- Créer une piste cyclable
- Parcours de santé pour sportifs et personnes âgées

Culture :

- Boîte à livres
- Club de lecture
- Rencontre avec les artistes

Social :

- Organiser un goûter entre les écoles une fois par an

Environnement :

- Mieux entretenir le sentier de la Madone

Le maire du conseil municipal adultes a attiré l'attention sur le niveau de faisabilité de certains projets tant sur l'aspect technique que sur l'aspect financier en prenant pour exemple, la création d'une piste cyclable.

Il a aussi proposé au CMJ l'appui des adjoints du conseil municipal adultes pour les aider dans la mise en œuvre de leurs différents projets lors de réunions de commission.

La prochaine réunion se déroulera avant la fin d'année scolaire, l'objectif commun étant, maintenant, de mener à bien tous ces projets.



Infos




Visites et randonnées guidées de l'été

19 juin Rando Vincenot-Commarin
02 juillet Rando croisière
15 juillet Rando Gourmande Maison de Pays
18 juillet Visite des colombiers
20 juillet Rando Gourmande Mont St Jean
25 juillet Rando Thoisy-Cercey
1^{er} août Rando Thorey et son vignoble
06 août Rando sous les étoiles
22 août Visite des colombiers



Bateau la BILLEBAUDE
Les rendez-vous de l'été

Croisière musicale
5 juin - 3 juillet - 7 août - 4 septembre
2 octobre

Croisière repas
18 juin - 9 juillet - 31 juillet - 6 août
11 sept. - 25 septembre - 9 octobre

Croisière gourmande
19 juin - 14 juillet - 24 juillet - 21 août
18 septembre - 16 octobre

Office de Tourisme - Tél. 03 80 90 77 36



L'école Notre-Dame

Tous à la neige pour les CE-CM de l'école Notre Dame !

Le lundi 14 mars, nous avons pris le bus direction le chalet des Campènes aux Longevilles Mont d'Or. Nous étions tous contents et impatients d'arriver. Après un bon repas, nous avons fait plusieurs groupes.

Tout au long de la semaine, nous avons fait de la luge, du ski alpin, du ski de fond, des raquettes, du biathlon pour les CM ...

Nous avons pris le télésiège et le téléski. C'était génial ! Il a fait très beau et nous avons même pris des couleurs !



Les enfants de l'école Notre Dame, les enseignantes et les accompagnateurs



Sur les pistes avec le moniteur de l'école de ski

Nous avons aussi visité la fromagerie et dégusté du comté.

Le chalet était très bien équipé avec une grande salle de jeux. Nous avons fait de longues parties de baby-foot, billard ...

Tous les soirs une veillée nous attendait : film, jeu de devinettes par équipes, «Dessinez c'est gagné» et le dernier soir la boum ! On s'est bien amusé !

Le vendredi après-midi nous sommes allés acheter des souvenirs avant de repartir.

Retour à la maison la tête bien remplie de toutes les activités découvertes et des bons moments passés tous ensemble !

Vivement l'année prochaine pour un autre voyage !

Nous avons fait une grande balade en raquettes dans la forêt.

L'animateur nous a appris la différence entre le sapin et l'épicéa, à reconnaître les empreintes d'animaux ...



Découverte en ski de fond des magnifiques paysages



Randonnée en raquettes sous le soleil

L'école Maternelle du Colombier

Journée «La Tête et les Jambes»

Lundi 4 avril 2016, l'école maternelle du Colombier a accueilli les enfants des écoles maternelles de Marcilly-Ogny, Meilly sur Rouvres et Vandenesse en Auxois pour la traditionnelle journée nommée «La tête et les jambes». Cette rencontre cantonale est organisée chaque année au printemps. Au cours de cette journée, les enfants (163 cette année !) se retrouvent autour de jeux de société pendant lesquels ils font travailler «leur tête» et pratiquent des activités physiques au gymnase (course de trotinettes, parcours avec échasses, grimpe aux espaliers, trampoline...etc) au cours desquelles «leurs jambes» sont fortement sollicitées! C'est l'occasion pour les enfants de découvrir des jeux, de s'essayer à des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer et de les partager avec de nouveaux camarades. Une journée ludique et sportive fort appréciée de tous les participants!



Le Carnaval



C'est un carnaval inter générationnel qui s'est déroulé le jour de mardi-Gras au foyer logement les Myosotis, avec la venue de l'école maternelle du Colombier. Les moyens et grands étaient présents et ont chanté quelques chansons aux résidents.

De très bons moments partagés

Puis tous, petits et plus âgés ont entonnés ensemble la chanson de Frère Jacques que tous connaissent bien. De très bonnes fantaisies furent distribuées à tous, et avant le départ des enfants, un résident de la maison de retraite a chanté seul une jolie chanson, un très bon moment que les petits ont su apprécier. Merci beaucoup aux résidents de leur accueil.

Fête des œufs au Château de Chailly

Au mois de mars les MS et les GS de l'école ont participé activement à cette belle fête. Cette année le thème «Traditions japonaises et bourguignonnes» a demandé aux enfants un travail de recherche et de préparation conséquent, pour ensuite peindre les grands œufs de plâtre. Ils ont également appris un chant en japonais et un traditionnel en français qu'ils ont présenté à leurs camarades des écoles de



Pouilly, car pour cette édition ce sont les enfants présents qui ont préparé un grand spectacle ! Merci également à l'équipe du château qui a ensuite régala petits et grands avec un goûter très chocolaté...

Classe de mer au Grau d'Agde A la découverte de la dune

Mercredi matin, 6 avril, nous sommes partis découvrir le cordon dunaire sur la plage de la Tamarissière. Nous sommes allés jusqu'au pied de dune.

Là, nous nous sommes déchaussés puis les adultes nous ont bandé les yeux et nous nous sommes placés en file indienne. Nous sommes montés sur le revers de dune.

Des aiguilles de pins parasols nous piquaient les pieds et le sable était froid. Puis est née une sensation de peur lorsque nous avons amorcé la descente. La pente était raide et nous ne connaissions pas l'endroit.



Soudain, nous avons eu le vent en pleine figure et avons entendu la mer. Le sable devenait humide et encore plus froid. Beaucoup ont lâché le camarade de devant, d'autres sont tombés. Tout le monde criait.



Arrivés sur la plage ou estran, nous nous sommes rechaussés et Lénaïc, notre guide, nous a expliqué le rôle de la dune. Celle-ci protège les habitations de la mer et du vent. Deux moyens servent à la stabiliser : les végétaux aux longues racines plantés par l'homme et les ganivelles, piquets de bois en châtaignier, reliés entre eux par du fil de fer.

Puis nous nous sommes essayés à construire notre propre dune pour protéger notre maison, représentée par un bâton.

Quelle matinée riche en émotions !

Que de découvertes nous avons faites !



Collège A. Lallemand

Kinokid : Pouilly en Auxois, la fabrique de patrimoine

L'art en marche, création «historique» au collège. Les élèves de 3^{ème} du collège André Lallemand sont invités à poser un autre regard sur leur ville.

Les professeurs d'arts plastiques, de musique, et d'histoire géographie, ainsi que le professeur documentaliste ont présenté le projet de réaliser un stopmotion, film d'animation sur la ville de Pouilly-en-Auxois et son histoire.

Les élèves travaillent avec différents partenaires tels que Arcade, le Pays d'Arts et d'Histoire, Le Lab et l'artiste Myleine Guiard Schmid avec le soutien du rectorat et la DRAC.



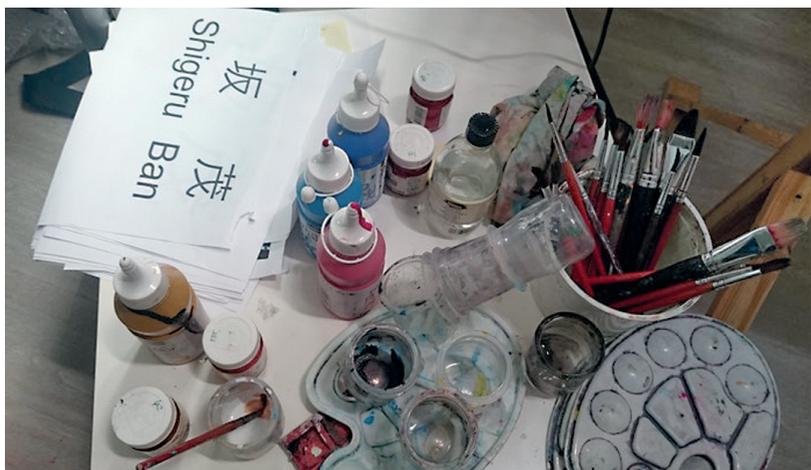
- Les élèves ont réalisé des maquettes et les ont agrémentées de couleurs via un mélange d'eau et d'encre.
- Ils ont étudié la relation entre la taille de l'homme et des bâtiments.
- Ils ont replacé la ville de Pouilly sur une carte de France, et une carte d'Europe, et voir l'importance des voies de communications qui passent par Pouilly.
- Ils ont enregistré des sons de la ville de Pouilly (vent, oiseaux, voitures...) pour ensuite faire un montage vidéo à l'aide de ces sons



Ce projet interdisciplinaire renforce la complémentarité des apprentissages. Il ouvre des horizons nouveaux à partir d'une meilleure appropriation par les élèves du patrimoine culturel de la ville de Pouilly en Auxois. Le Pays d'Art et d'Histoire a fait visiter Pouilly-en-Auxois aux classes de 3^{ème}.



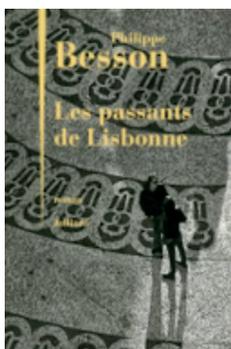
Le résultat pourra être admiré lors de la journée Portes Ouvertes de l'établissement qui se tiendra le 18 juin matin.



Du côté de la bibliothèque...

Roman adulte :

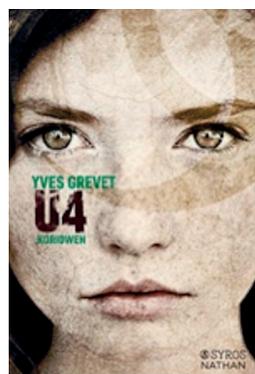
Roman adulte : Les passants de Lisbonne, Philippe Besson



«Hélène a vu en direct à la télévision les images d'un tremblement de terre dévastateur dans une ville lointaine; son mari séjournait là-bas, à ce moment précis. Mathieu, quant à lui, a trouvé un jour dans un appartement vide une lettre de rupture. Ces deux-là, qui ne se connaissent pas, vont se rencontrer par hasard à Lisbonne. Et se parler. Une seule question les taraude : comment affronter la disparition de l'être aimé ? Et le manque?»

Un roman sensible et tendre.

Roman fantasy/SF : U4, Jules/Yanis/ Stéphane/Koridwen



«U4 est le nom d'un virus. Ce virus a décimé plus de 90% de la population mondiale et quasiment la totalité des survivants sont des adolescents âgés de 15 à 18 ans. Avant que l'électricité ne disparaisse, un mystérieux message apparaît sur un jeu en ligne : le maître du jeu, Khronos, dit connaître le moyen de remonter le temps, il a envoyé un message à ses joueurs, ils doivent se retrouver sous la plus vieille horloge de Paris le 24 décembre à

minuit pour retourner dans le passé et empêcher cette catastrophe.»

La saga U4 c'est quatre romans de quatre auteurs différents sur quatre personnages différents. Les romans peuvent se lire indépendamment les uns des autres mais se répondent entre eux. Une série originale à découvrir absolument.

Roman jeunesse :

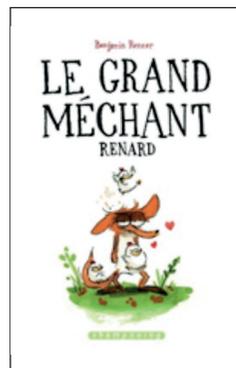
Quelle époque époque opaque, Anne Pouget



«Quand Merlin l'Enchanteur lui-même vous appelle au secours, il y a forcément du mouvement, de l'action, des bagarres... c'est épique quoi ! Le temps jadis, quand de preux chevaliers comme Philibert galopèrent dans la campagne pour mener des quêtes exaltantes... Absolument ! L'époque était confuse, trouble, obscure... tout comme le cerveau de Gornebulle, l'écuyer de Philibert»

Mettez votre heaume et direction le Moyen Age. Jeux de mots et rebondissements seront au rendez-vous.

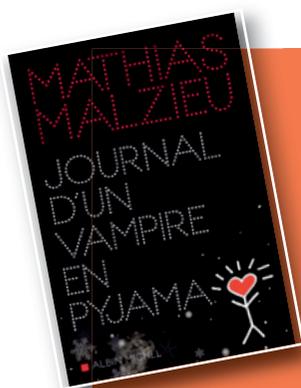
Bande dessinée jeunesse: Le grand méchant renard, Benjamin Renner



«Face à un lapin idiot, un cochon jardinier, un chien paresseux et une poule caractérielle, un renard chétif tente de trouver sa place en tant que grand prédateur. Devant l'absence d'efficacité de ses méthodes, il développe une nouvelle stratégie. Sa solution : voler des œufs, élever les poussins, les effrayer et les croquer. Mais le plan tourne au vinaigre lorsque le renard se découvre un instinct maternel.»

Une jolie histoire primée lors du dernier festival de la BD d'Angoulême.

INFO BIBLIOTHEQUE :
Plus de 200 livres sont venus agrandir le rayon fantasy/science-fiction.
Avis aux amateurs !!



Coup de cœur de la bibliothèque !

Documentaire adulte : Journal d'un vampire en pyjama, Mathias Malzieu

«Le 12 novembre 2013, Mathias Malzieu, le chanteur du groupe Dionysos, apprend qu'il est atteint d'aplasie médullaire, une très grave maladie du sang qui entraîne l'arrêt du fonctionnement de la moelle osseuse. Ce livre est le récit de son combat contre cette maladie qui va le transformer en vampire en pyjama.»

Un magnifique récit d'espoir et un formidable hymne à la vie !

Ouvertures au public :

- Mardi :	16h45 à 18h30	- Jeudi :	16h30 à 18h30
- Mercredi :	9h00 à 12h30	- Vendredi :	16h45 à 18h30
	14h00 à 18h30	- Samedi :	9h00 à 12h30

Sur la base des créneaux horaires de fréquentation, une étude est actuellement en cours pour une éventuelle adaptation aux horaires d'ouverture



Maison Familiale Rurale de L'Auxois Sud - Morvan

Deux sites : Pouilly-en-Auxois et Liernais



La MFR de l'Auxois sud - Morvan propose à la rentrée 2016 un ensemble de huit groupes de formation de la 4^{ème} au BTS avec un effectif potentiel de 120 à 160 jeunes en alternance scolaire et en apprentissage pour les BTS.

L'activité de formation se déroulera sur les deux sites : Liernais et Pouilly (bâtiment de l'ancien EHPAD), avec dès la rentrée 2016, les élèves de BTS ACSE (Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation) sur le site de Pouilly.

La MFR emploie environ 15 salariés pour faire fonctionner les deux sites.

Pour le transport des étudiants, des navettes sont organisées entre les deux sites de la MFR et les villes d'Arnay le Duc, Autun, Saulieu.

Les formations proposées :



- **Classes de collège :** 4^{ème} et 3^{ème} professionnelles (stage tout secteur d'activité) pour permettre aux jeunes de plus de 14 ans de rechercher ou de valider leur projet d'orientation professionnelle. Ces classes de collège sont conduites pour permettre aux jeunes de passer le CFG

(Certificat de Formation Général) ou le Brevet des Collèges.

- **CAP Métiers de l'Agriculture**, premier niveau de formation professionnelle, il permet de se former en alternance aux gestes et connaissances de base des métiers de l'élevage ruminant (bovins, ovins, caprins, lait) et de la conduite des cultures. Ces deux spécialités donnent accès au module machinisme et conduite d'engins. Il permet de poursuivre en Bac professionnel agricole ou agroéquipement.

- **Classe Seconde professionnelle avec deux spécialités : agroéquipement et productions** (élevage, grandes cultures). La classe de seconde, depuis la réforme des BAC pro, est devenue une classe de validation du projet et de la spécialité professionnelle avant l'entrée en première. Conduite en alternance, elle permet de préparer le premier niveau de formation le BEPA agricole qui sera validé en classe de première en même temps que la préparation du BAC pro.

- **Bac Professionnel Agroéquipement :** conduit en deux ans avec une première et une terminale, les jeunes bénéficient d'une formation générale et professionnelle pour maîtriser l'entretien et le suivi d'un parc de matériels agricoles. Le BAC pro Agroéquipement délivre la capacité professionnelle nécessaire pour une installation en agriculture.

- **BTS ACSE**, conduit en deux ans, il débouche sur des métiers de chef d'exploitation agricole, d'associé dans une société agricole, de conseiller de gestion, de technicien du monde agricole et para-agricole ou de technico-commercial. Conduit en apprentissage, le jeune aura bénéficié durant son BTS d'une solide formation en comptabilité, gestion et stratégie de l'entreprise agricole, en productions animales et végétales et en approche globale de l'entreprise.

Il est à noter que les résultats aux examens sont excellents, avec 100% de réussite en juin 2015 au Brevet des collèges, au CAP Métier de l'agriculture et au BAC professionnel.

En projet : BTS GDEA (Génie des Equipements Agricoles), il serait conduit en un an après le BTSA ACSE ou un autre BTS agricole et permettra aux jeunes de se spécialiser dans l'entretien et la réparation des équipements agricoles, un poste dont la maîtrise est aujourd'hui essentielle dans la conduite d'une exploitation.



GROUPEMENT MÉDICAL DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE L'AUXOIS SUD (Le GPSAS)



Le GPSAS a été créé en 2009 à l'initiative du Dr Patrick Garnier ; au dernier conseil d'administration, c'est le Docteur Katia Mazalovic qui en est devenue présidente. Cette association est reconnue et soutenue par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et a généré plusieurs emplois (coordinatrice, secrétaire, infirmière).

Les adhérents sont principalement des professionnels de santé (médecins, dentiste, pharmaciens, biologiste, kinésithérapeutes, orthophoniste, sage-femme, psychologue, infirmier(es), pédicure podologue, podopodologue, orthopédiste-orthésiste, psychomotricienne, arthérapeute) et des associations ADMR et JALMAV. L'association est également amenée à collaborer avec la maison des enfants.

Son objectif est de faciliter l'exercice et la coordination médicale et paramédicale, pour et au service des habitants du canton depuis la petite enfance jusqu'à la vieillesse voire la fin de vie. Ainsi différentes actions ont été entreprises depuis sa création :

- les formations interprofessionnelles
- la mise en place de la mesure ambulatoire de la pression artérielle (MAPA)
- le diagnostic du syndrome de l'apnée du sommeil (SAS)
- le holter rythmique, en lien avec le service de cardiologie du centre hospitalier universitaire de Dijon
- la télémédecine dermatologique pour le dépistage des mélanomes et autres cancers de la peau
- l'aide aux personnes confrontées aux maladies démentielles chez un proche
- la facilitation du maintien au domicile et du retour au domicile après hospitalisation, pour les personnes âgées ou en perte de dépendance

Actuellement le GPSAS est situé 9, place du Grenier à Sel, il est prévu qu'il intègre la Maison de Santé Pluridisciplinaire dès son ouverture .

Infos

Chats errants

La campagne de stérilisation se poursuit sur notre commune. Les chats sont capturés dans une cage posée le soir à des emplacements différents, récupérés le matin, ils sont conduits à la clinique vétérinaire où ils sont, si tatoués et stérilisés. Après une nuit de repos et de reprise de forces à la clinique vétérinaire, ils sont relâchés à l'endroit où ils ont été capturés.

Depuis le début de la campagne, une vingtaine de chats ont été concernés. Six mâles et quatre femelles ont été stérilisés, les autres ont été remis en liberté immédiatement, soit parce qu'ils avaient déjà été capturés, soit parce qu'ils étaient identifiables.

Déjections canines *C'est une affaire d'hygiène et de respect des autres!*

Nous enregistrons de nombreuses réclamations concernant les déjections canines laissées par nos amis les bêtes. En effet, se promener sur les trottoirs, les espaces verts de notre commune, c'est bien souvent prendre le risque de mettre le pied dedans.

Face à cette situation, il est impératif que les propriétaires d'animaux appliquent la législation en la "matière"!

Ces incivilités sont sanctionnables et avant d'en arriver là, mais ce n'est toutefois pas à exclure car il faut prendre conscience que c'est un manque de respect vis à vis des autres, une incivilité notoire!

Quand notre animal se "soulage" sur le trottoir, sur les espaces verts, en d'autres lieux fréquentés, pensons aux autres! Pensons à l'image déplorable que cela donne de la commune!

Les agents communaux ne sont pas là pour ramasser les déjections!! Soyons aussi respectueux envers eux!

Action ...Zéro phyto...

en marche sur le territoire de la commune de Pouilly en Auxois

A compter du 1er janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires pour les collectivités territoriales sur les voiries, dans les espaces verts, les forêts et les promenades ouverts au public. Elles devront donc se tourner vers des techniques d'entretien alternatives et adapter leur vision ainsi que leur gestion des espaces verts et urbains.

Actuellement, on retrouve des produits phytosanitaires dans la quasi-totalité des eaux superficielles du bassin versant de l'Armançon et dans de nombreux captages d'alimentation en eau potable. Afin de faire face à cette problématique, le Contrat Global Armançon*, qui est porté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon, fait en ce moment appel à un stagiaire dans le but de créer un document de travail pratique et simple d'utilisation pour accompagner les collectivités dans la construction de plans de gestion différenciée. Associé à un inventaire et une cartographie des pratiques actuelles, ils permettront à termes de réduire l'usage des pesticides pour atteindre le Zéro Phyto.

Nous rappelons que tout animal non porteur d'une puce ou d'un tatouage permettant une identification, est considéré comme errant.

C'est une obligation pour les propriétaires de faire tatouer leur animal et de lui faire faire les vaccins recommandés par le vétérinaire.

Cette campagne va probablement continuer jusqu'au mois de septembre. Elle est parrainée par l'association "Charlotte et les autres" qui fournit à la commune des bons de capture permettant à la commune qui supporte les coûts, d'obtenir un tarif préférentiel.

Il est important de savoir que la présence d'excréments sur les lieux publics :

- favorise la prolifération de germes, disséminés via les chaussures chez vous, dans les lieux ouverts au public (Maison de la petite enfance, écoles ...)

- sont responsables de nombreuses chutes,

Adoptons une attitude citoyenne, ramassons !!! Avant de partir en promenade, il suffit de s'équiper d'un petit sac, néanmoins et pour vous faciliter la "tâche", la commune va mettre à disposition, gratuitement, des sacs (disponibles en mairie) et augmenter le nombre de poubelles.

Participons ensemble à la propreté de notre commune, pour cela, il suffit de respecter le domaine public qui appartient à tous. Supporterions-nous de subir ces incivilités (jets de papier, déjections.....), dans notre jardin, devant notre porte! La réponse est non!!!

Pour ce faire, un travail avec cinq communes prioritaires sera engagé et permettra de valider sur le terrain ce document de travail. La commune de Pouilly-en-Auxois, qui a déjà entrepris une réflexion dans ce sens, s'associe au stage de Pierre Voisin, étudiant en Licence professionnelle «Économie, gestion de l'Eau» à l'Université Grenoble Alpes, pour continuer et s'engager dans ce mouvement vers la réduction des produits phytosanitaires.

*Le Contrat Global Armançon a pour objectif d'améliorer et de préserver la qualité de l'eau du territoire. C'est la feuille de route à suivre pour les cinq prochaines années par les acteurs du bassin versant pour gérer de manière globale et concertée l'eau et les milieux aquatiques. Son objectif est de définir des priorités d'action pour atteindre le bon état des eaux fixé par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) de l'Union Européenne.

Contact : Pierre Voisin. Stagiaire au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon 1, rue du Parc des Sports 21150 Venarey-les-Laumes voisinpierre2@wanadoo.fr 06 73 14 84 66

Devenir du bâtiment abritant la Cure, rue du Dr Chauveau

Ce bel immeuble situé au 5 Rue du Dr Chauveau, abrite la Cure. C'est un immeuble de 225 m² auquel s'y ajoutent des dépendances (grange,...). Cet immeuble est bâti sur un terrain d'un peu plus de 2500 m².

Il y a une dizaine d'années, la commune y a effectué des travaux importants pour un montant d'environ 70 000 € ht.

Elle assure également l'entretien des espaces verts et prend en charge les frais incombant à un propriétaire (clos et couvert).

Ces différentes charges nous amènent à envisager la vente de cet immeuble. Les Domaines ont été sollicités pour évaluer ce bien.

Le Fleurissement de l'entrée de Pouilly



Suite de notre rubrique Banques et Assurances

La caisse d'épargne

CAISSE D'ÉPARGNE : UNE BANQUE A VOTRE SERVICE, A POUILLY-EN-AUXOIS

CAISSE D'ÉPARGNE CAISSE D'ÉPARGNE

VIRGINIE RATEAU,
Directrice d'agence,
et son équipe,
vous accueillent
place du 11 novembre
à Pouilly-en-Auxois

Parce que votre temps est précieux et que votre patrimoine revêt de multiples facettes, la relation bancaire se doit d'être simplifiée. C'est pourquoi, par l'intermédiaire de votre conseiller, la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté met à votre disposition les expertises de ses collaborateurs pour vous accompagner dans tous les domaines de la relation bancaire, qu'elle soit privée, professionnelle ou encore associative.

Ainsi, dans son réseau d'agences de proximité, et quel que soit votre projet, la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté vous invite à entrer en relation avec l'expert qui saura vous accompagner.

Horaires d'ouverture de l'agence : Mardi, mercredi et vendredi : 08h45-12h00 13h30-17h45
Jeudi : 08h45-12h00 14h30-17h45 - Samedi : 08h30-12h15

0 820 33 22 11 Service 0,12 € / min + prix appel

CAISSE D'ÉPARGNE
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Caisses d'Épargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté. Banque Coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier. SA à Directeurs et Conseil d'Orientation et de Surveillance. Capital Social de 425 367 365 € 365 483 341 RCS Dijon Intermédiaire en assurances, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 010027200. Guichet Photos: CIBANC. Document non contractuel.

La Poste



La Banque Postale est à votre disposition, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h, le samedi de 8h30 à 12h. Renseignements au 3631.



Les Travaux - Voirie 2016



Rue du Docteur Chauveau : réfection de la couche de roulement en enrobé, reprise du marquage au sol.



Sécurisation et mise en accessibilité du trottoir devant l'école Notre Dame.



Rue du Docteur Chauveau : mise en accessibilité des trottoirs.



Réfection de la couche de roulement de la Place du Grenier à Sel, rue Frasnès les Couvins et Place du Champ de Foire.



Les Travaux



Rue Frasnes les Couvins pose de bordures, pose de caniveaux afin de canaliser et récupérer les eaux de ruissellement.



Place de Verdun réfection de la couche de roulement et création de quatre places de stationnements.

Maison de santé :

Lancement de la construction de la Maison de Santé en Mai 2016 pour une durée de 11 mois. Durant toute la durée des travaux, la rue du Foirail sera totalement fermée à la circulation piétonne ainsi qu'à tous les véhicules. Une déviation sera mise en place par les services municipaux.

La rue Pasteur restera accessible dans son ensemble. En revanche tous les usagers souhaitant se rendre au centre ville de Pouilly et qui habituellement empruntaient la rue du Foirail seront déviés par la rue du Docteur Gagey.



Arrêt minute devant les deux pharmacies de Pouilly



Ça s'est passé à Pouilly... en images



Le 8 mai



**Le 24 avril.
Journée de la déportation**



Les NAP



Dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaires), des ateliers jardinage sont en place depuis la rentrée.
Dans ce cadre, les élèves de l'école Georges Virely et les résidents des Myosotis ont participé aux plantations de jardinières de l'Espace Jean-Claude Patriarche.





Mariage

GALOIS Mickaël Eric et LESIEUR Amandine

27 février 2016

Décès

THIBAUT Simone Paulette Clémentine Marie née POUSSY

07 février 2016

DEGUEURCE Fleurette Marie née KUKLA

12 février 2016

MATHÉ Charlotte Aimée née MARCHAND

27 février 2016

PETIT Janine Berthe Marie née VERRIER

1er mars 2016

BERGER Marie Lucie née LIMON

29 avril 2016

MAAS Martine Yvonne née DEYRIEUX

19 mai 2016

GATHELIER Roger Henri

20 mai 2016

L'écho de la sirène

Afin de renforcer la disponibilité et d'apporter une réponse opérationnelle de qualité au CIS Pouilly en Auxois, une réflexion sur la mixité a été engagée courant 2015 nécessitant un effort conséquent par toutes les parties prenantes. En effet, 32 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) participaient déjà activement au fonctionnement du CIS mais malgré l'investissement et la motivation de ces personnels, il était difficile d'atteindre le potentiel opérationnel journalier.

Aussi, au 1er novembre 2015, la mixité des effectifs a pris une forme concrète. En effet, 4 SPP, ainsi que 2 CAV ont rejoint l'équipe de SPV. Ce renforcement permet d'avoir désormais une garde postée de 4 SP par jour (SPP et CAV) avec un renfort de personnel qui se met en place dans le respect de chacun, dans la volonté d'apporter la meilleure qualité de secours sur le canton.

Au 1er trimestre 2016, les SP ont assuré 135 départs

d'engins : 91 sur le secteur (21 accidents – 7 incendie – 1 risque technologique – 62 secours à victime) et 44 hors secteur.

Dans le cadre des activités sportives, 13 ont participé au cross départemental des SP, dont 2 se sont qualifiés pour le cross national.

Le centre poursuit le recrutement de SPV afin de conforter son effectif actuel. Si vous êtes intéressé(e)/passionné(e), vous pouvez, dès à présent, prendre contact avec le lieutenant Franck Laligant au 06.09.97.02.87, chef du centre de Pouilly en Auxois. A noter que durant son activité professionnelle, la mise à disposition d'un SPV est possible par l'intermédiaire d'un partenariat avec les employeurs du secteur privé et public et, notamment, la signature d'une convention de disponibilité à même d'apporter des avantages fiscaux et des compensations financières à l'employeur (pour tout renseignement, contacter le service volontariat au 03.80.112.630).

Calendrier des Manifestations 2016

Dimanche 5 juin à partir de 13h30	Concours de pétanque	Parc du Bassin
Judi 9 juin 16h - 19h	Don du sang	Salle polyvalente
Samedi 11 juin 20h30	Cinéma "Good Luck Algérie"	Salle des fêtes
Dimanche 12 juin	Boucles de l'Espoir (vélo et marche au profit de la lutte contre le cancer)	Espace Jean-Claude Patriarche
Vendredi 17 juin 19h30	Réunion publique "Présentation des nouvelles techniques de désherbage"	Salle 409
Vendredi 24 juin 18h30	"Balade commentée" Vertus des plantes sauvages ou "mauvaises herbes"	Parking de la mairie
Samedi 25 juin et Dimanche 26 juin	Fête foraine	Canal couvert
Samedi 2 juillet et Dimanche 3 juillet	Fête foraine	Canal couvert
Dimanche 3 juillet à partir de 13h30	Concours de pétanque	Parc du Bassin
Festivités du 14 juillet		Pouilly Espace Patriarche
Dimanche 31 juillet	Semaine fédérale de cyclotourisme Accueil de 5000 cyclistes	Pouilly
Judi 4 août 16h - 19h	Don du sang	Salle polyvalente
Dimanche 7 août à partir de 13h30	Concours de pétanque	Parc du Bassin
Dimanche 4 septembre à partir de 13h30	Concours de pétanque	Parc du Bassin
Samedi 1er octobre à 20h30	Spectacle offert par la commune "Années 80"	Salle polyvalente

INSCRIVEZ VOUS au dispositif
Alerte Citoyens



Gendarmerie
nationale

Gendarmerie nationale

Dans le cadre de la prévention des cambriolages et d'escroqueries, la gendarmerie nationale édite une information que vous trouverez insérée dans ce bulletin. Vous êtes intéressés pour recevoir une mise à jour de ces informations, adressez un courriel à : cob.arnay-le-duc@gendarmerie.interieur.gouv.fr, en précisant vos coordonnées.

VELO CLUB POUILLY EN AUXOIS LES BOUCLES DE L'ESPOIR



DIMANCHE 12 JUIN 2016
POUILLY-EN-AUXOIS
VENEZ ROULER ET MARCHER
POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER



4 BOUCLES ROUTE DE 48 KMS
Inscriptions de 7h30 à 14h00 - 5 €
2 RANDOS VELO DECOUVERTE
Départ 10h et 14h30 - versement libre
2 PARCOURS MARCHÉ

GENEROSITE • CONVIVIALITE • SPORT • TOURISME • RECOMPENSES
CLOTURE : 17h00 remise chèque à la Lutte contre le cancer

Partenaires : Côte d'Or, Cofli, Les Amis de Velaroy

Renseignements : www.vcs.fr ou David BASSARD 03 28 20 85 94

Merci à nos fidèles partenaires

